

# REGLEMENT DU PRIX

## « Hautes-Pyrénées, tout en auteurs », 8<sup>ème</sup> édition

### Préambule

L'objectif du prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** est de favoriser le développement de la lecture chez les adolescents et de soutenir celui-ci par la rencontre avec des écrivains. Il contribue également au partenariat ainsi qu'à la valorisation de l'action des professionnels du livre sur le plan départemental.

### Article 1

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées organise pour l'année 2015/2016 le huitième prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** en partenariat avec les librairies, les bibliothèques et les collèges du département.

Le prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** récompense 2 auteurs dont les romans ont été plébiscités par les jeunes lecteurs, répartis en 2 catégories d'âge.

### Article 2

Peuvent participer à ce prix les adolescents de 11 à 15 ans :

- inscrits dans les établissements scolaires publics et privés du département
- inscrits dans les bibliothèques du département
- fréquentant les librairies du département

### Article 3

Une sélection de 10 titres (5 titres pour les 11-13 ans et 5 titres pour les 13-15 ans) a été établie par des professionnels du livre à partir de leurs lectures de romans de littérature jeunesse, écrits par des auteurs de langue française et parus entre janvier 2014 et mai 2015.

Les titres sélectionnés et concourant au prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** sont :

#### Sélection 11-13 ans :

- **Le pire concert de l'histoire du rock** de Manu Causse - Thierry Magnier
- **Caprices ? C'est fini !** de Pierre Delye - Didier jeunesse
- **Terre-Dragon : le souffle des pierres (tome 1)** d'Erik L'Homme - Gallimard jeunesse
- **Dix minutes à perdre** de Jean-Christophe Tixier - Syros jeunesse

- **Les anges pleurent en silence** - Arthur Ténor – Editions Oskar

#### Sélection 13-15 ans :

- **Coup de Meltem** de Sigrid Baffert - La Joie de lire

- **Les autodafeurs : mon frère est un gardien (tome 1)** de Marine Carteron - Editions du Rouergue

- **Belle gueule de bois** de Pierre Deschavannes - Editions du Rouergue

- **Le noir est ma couleur : le pari (tome 1)** d'Olivier Gay - Rageot

- **Un hiver en enfer** de Jo Witek - Actes Sud junior

#### **Article 4**

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées fait parvenir des affiches et des bulletins de vote à tous les établissements scolaires, bibliothèques et librairies partenaires.

#### **Article 5**

Toutes ces structures s'engagent :

- à mettre à disposition des adolescents les dix titres en compétition ainsi que le présent règlement.
- à renvoyer pour acceptation à la Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées, **avant le 31 octobre 2015** le talon du présent règlement daté et signé.

#### **Article 6**

Les adolescents désirant participer au prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** s'engagent à lire au moins 3 des 5 livres en compétition dans leur catégorie. Ils doivent ensuite remplir lisiblement un bulletin de vote en notant leur titre préféré. Attention, une même personne ne peut voter qu'une seule fois !

Les adolescents peuvent joindre au bulletin toute production personnelle (poème, illustration, texte, photographie...) servant à illustrer ou à transmettre un ressenti sur le titre qui les a inspirés. Ces productions pourront être mises en valeur lors de la remise des prix.

Les bulletins de vote doivent être remis dans les bibliothèques, CDI et librairies du département **avant le 25 mars 2016**.

#### **Article 7**

Les structures partenaires s'engagent à remettre rapidement les bulletins de participation (accompagnés le cas échéant des créations personnelles) à la Médiathèque départementale, afin que celle-ci puisse effectuer le dépouillement.

#### **Article 8**

Les prix seront officiellement remis aux 2 auteurs élus par les adolescents en **mai 2016**. Les lauréats recevront une récompense délivrée par le Département des Hautes-Pyrénées.

#### **Article 9**

Des rencontres avec des auteurs de la sélection seront programmées durant le mois de mai 2016 dans des bibliothèques, CDI et librairies du département. **Les structures partenaires désireuses**

**d'accueillir une rencontre auteur/lecteurs doivent le signaler au plus tôt à la Médiathèque départementale.**

**Article 10**

Des adolescents participant, désignés grâce à un tirage au sort des bulletins de vote, pourront gagner des chèques-lire et autres lots offerts par le département des Hautes-Pyrénées et les librairies partenaires. Ces lots seront attribués lors de la remise des prix.

**Article 11**

La participation au prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** entraîne l'acceptation entière du présent règlement.



-----  
**POUR ACCEPTATION DU REGLEMENT**

**Prix Hautes-Pyrénées, tout en auteurs 2015-2016**

**Etablissement :**

**Nom de la personne référente :**

**Mail :**

**Date :**

**Cachet du lieu d'inscription :**

**Signature du chef d'établissement,  
du responsable de la bibliothèque ou de la librairie :**